

Un budget axé sur le bien-être collectif

Mémoire d'Attac Québec



**Présenté à M. Éric Girard,
Ministre des Finances du gouvernement provincial,
dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2024-2025**

11 février 2025

Table des matières :

Présentation d'Attac Québec :	2
Résumé :	3
Introduction : les inégalités au Québec et l'importance d'un filet social fort.	3
Renforcer le filet social : offrir un système de santé accessible et performant.....	5
Recommandations:	5
L'éducation : des besoins flagrants à combler et un financement à revoir.....	6
Recommandations :	7
Le transport collectif: pour une mobilité durable, accessible et écologique.....	8
Recommandations :	8
La culture : l'importance de ne pas la laisser dépérir	8
Problèmes sociaux : des mesures urgentes sont nécessaires.....	9
Recommandations :	10
Augmenter les revenus de l'État par une fiscalité plus juste.....	10
1. Améliorer la progressivité de l'impôt.....	11
2. Taxer la fortune et les successions et non pas seulement les revenus.....	11
3. Réduire les crédits d'impôt qui profitent surtout aux classes aisées.	12
4. Augmenter les taxes sur les grandes entreprises.....	12
5. Taxer les activités financières.....	13
6. Documenter et réduire l'évasion fiscale et le recours aux paradis fiscaux.	13
Conclusion :	14

Présentation d'Attac Québec :

Fondée en France en 1998, ATTAC (au Québec, l'Action citoyenne pour la justice fiscale, sociale et écologique - à l'origine Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens) est active dans une trentaine de pays à travers le monde. Elle fêtera cette année ses 25 ans au Québec. Née de la volonté de rétablir un contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions, Attac Québec mène des actions variées visant la reconquête, par les citoyennes et les citoyens, du pouvoir démesuré que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et écologique. Attac est un mouvement citoyen international décentralisé : les différentes associations nationales partagent une plateforme commune et peuvent coordonner leurs actions, mais elles sont autonomes.

Les champs d'action principaux d'Attac Québec sont : la justice fiscale et la taxation des transactions financières, la lutte contre les paradis fiscaux, la mobilisation contre les accords de libre-échange qui contribuent à affaiblir la démocratie, la défense des services publics et la lutte pour la justice climatique.

Résumé :

Alors que notre filet social ne parvient plus à protéger contre le pire, et face à l'urgence climatique et les conséquences de ses aléas (vagues de chaleur, inondations etc.), nous croyons que la priorité du gouvernement consiste à combattre ces problèmes et, pour ce faire, aller chercher les revenus nécessaires là où ils se trouvent, c'est-à-dire auprès des plus fortuné-es et des grandes entreprises. Selon nous, un filet social fort, constitué de services publics universels, gratuits et de qualité, est essentiel pour protéger la population face aux crises actuelles et futures. L'heure est au renforcement des principales missions de l'État, et non pas à l'austérité.

Pour faire face aux inégalités grandissantes au Québec : la redistribution de la richesse, un filet social fort et une plus grande justice fiscale doivent être une priorité de ce nouveau budget.

Introduction :

Les inégalités au Québec et l'importance d'un filet social fort.

Alors que le gouvernement du Québec présentait un déficit record de 11 milliards, lors du dépôt du budget en avril 2024, nous nous inquiétons des graves répercussions causées par les compressions budgétaires actuelles. Dans un contexte de guerre commerciale avec les États-Unis, où des milliers de personnes risquent de plonger dans la misère, il est plus que jamais nécessaire de soutenir et de consolider un filet social robuste.

Le Québec est depuis longtemps considéré comme la province la moins inégalitaire du Canada, ceci est grâce à ses politiques sociales et fiscales qui visaient une redistribution de la richesse et par le biais de programmes sociaux résistants. Cependant, depuis le début des années 80, les inégalités sociales n'ont cessé de se creuser¹. Cette situation s'explique notamment par une fiscalité moins progressive et de graves compressions dans les programmes sociaux gouvernementaux.

Tandis que la richesse se concentre de plus en plus entre quelques mains, la pauvreté s'accroît à un rythme effarant. Des milliers de personnes n'ont plus les moyens de se nourrir adéquatement, de se loger, et de manière générale de répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille.

¹ « Sur l'ensemble de la période [1977-2018], le coefficient de Gini du revenu du marché (avant transferts et impôt) est passé de 0,38 à 0,43, soit une augmentation non négligeable ». Sandy Torres : « *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec: tendances et causes* ». Observatoire québécois des inégalités. Page 18.

https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/08/OQI-Evolution-des-inegalites-economiques-Canada-et-Quebec1_compressed.pdf

- Le nombre de personnes en situation d'itinérance a bondi de **44% en 4 ans** atteignant **10 000 personnes**². Les banques alimentaires ont connu une hausse de 20 % des demandes en un an.
- Le taux d'insécurité alimentaire a progressé de **14,7 % à 15,7 %** entre 2021 et 2022 au Québec. Ce sont **1 342 000 personnes** qui étaient confrontées à diverses formes d'insécurité alimentaire en 2022³.
- 1/5 des personnes employées au Québec ne peuvent pas se loger dans le grand Montréal⁴

Le Québec est maintenant la province dans laquelle les **écarts de richesse** sont les plus marqués⁵.

- **Les inégalités de patrimoine sont bien plus prononcées que les inégalités de revenu.** Au Québec, une famille faisant partie des 10 % les plus riches possède, en moyenne, un revenu (avant impôt et transferts) 9 fois plus élevé qu'une famille faisant partie des 40 % les plus pauvres. Pour le patrimoine, c'est au moins 76 fois plus élevé. La croissance du patrimoine au Québec, au cours des dernières décennies, n'a pas profité de manière égale à l'ensemble des familles. Celles au sommet de la distribution ont capté 66 % de l'augmentation de la richesse observée entre 1999 et 2019.
- **Les mesures gouvernementales d'encouragement à l'épargne** profitent de manière disproportionnée aux familles les mieux nanties. Les 20 % des familles les plus riches détiennent à elles seules 70 % des avoirs détenus dans un REER et 55 % des avoirs détenus dans un CELI.

Or, les inégalités de patrimoine **ne sont pas une fatalité**. Elles évoluent et sont influencées par les politiques en place. Les gouvernements peuvent ainsi jouer un rôle clé dans leur réduction.

Selon Attac Québec, un financement adéquat des programmes sociaux est garant d'une société plus équitable et moins précaire. En effet, le bien-être de la population dépend

² Ministère de la Santé et des Services sociaux : « *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022* ». 14 septembre 2023.

https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/salle-de-presse/Fiche_technique_Resultats_denombrement_2022_23-09-01_VF.pdf

³ François Fournier et Geoffroy Boucher : « *L'insécurité alimentaire encore en hausse au Québec* ». Observatoire québécois des inégalités. 2 mai 2024. <https://observatoiredesinegalites.com/insecurite-alimentaire-encore-hausse/#:~:text=Les%20plus%20r%C3%A9centes%20donn%C3%A9es%20de,d'ins%C3%A9curit%C3%A9%20alimentaire%20en%202022.>

⁴ La Presse canadienne : « *Un ménage sur cinq ne peut subvenir à ses besoins de base dans le grand Montréal* ». Radio Canada. 16 mai 2023. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1979812/centraide-menage-besoins-logement-montreal-pauvrete>

⁵ Geoffroy Boucher et Sandy Torres : « *Les inégalités de patrimoine au Québec* ». Observatoire québécois des inégalités. 1 novembre 2023. <https://observatoiredesinegalites.com/les-inegalites-de-patrimoine-au-quebec/>

non seulement du revenu disponible, mais aussi de la santé et des services sociaux, de l'éducation et d'une offre culturelle diversifiée, de l'accès à des logements réellement accessibles, à des transports collectifs adéquats, et enfin, de la mise en œuvre d'une réelle transition écologique afin de lutter contre les conséquences du dérèglement climatique. Le gouvernement a la responsabilité, à travers son budget, de répondre aux besoins de la population. Les coupes dans les services publics et la mise en place du secteur privé pour contrer ses effets sont de fausses solutions au déficit budgétaire et elles ne font qu'empirer les problèmes. Le report de véritables alternatives ne fera que coûter encore plus cher à la société québécoise à moyen et à long terme.

La diminution du déficit devra passer par une fiscalité plus équitable et par une contribution financière de la classe plus aisée, qui correspond à sa juste part.

Dans les lignes qui suivent, nous aborderons ces différents aspects avant de proposer quelques mesures qui pourront avoir un effet positif sur le budget du gouvernement.

1- RENFORCER LE FILET SOCIAL

La santé : offrir un système de santé accessible et performant.

La santé publique est au cœur du bien-être collectif et de la prospérité économique. Une des leçons de la Covid 19 est qu'il est primordial d'avoir un système de santé solide et que les coupures, en plus de priver la population de soins essentiels, peuvent mener à des dépenses plus importantes dans le futur.

Le gouvernement a annoncé des réductions budgétaires de 1,5 milliard dans le réseau de santé public. Ce faisant, nous craignons que ces compressions (cause principale du problème plutôt que la pénurie de main-d'œuvre, tel que l'a démontré l'IRIS⁶) ne fassent qu'accélérer l'exode des médecins du secteur public, en plus d'augmenter la crise. Déjà, les intervenant·es prévoient que ces mesures budgétaires auront un impact important sur les soins et ne pourront qu'empirer la situation. Même le ministre Dubé a reconnu que ces compressions affecteront les soins de santé dispensés aux citoyen·nes⁷.

Recommandations:

Le prochain budget doit assurer un financement suffisant au réseau public de la santé et des services sociaux pour:

- Annuler les compressions de 1,5 milliard dans le réseau.
- Intégrer la santé mentale dans le Plan santé.

⁶ Anne Plourde : « *Mythes et réalité de la pénurie de main-d'œuvre en santé et services sociaux au Québec* ». IRIS. 21 mai 2024. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/main-doeuvre-sante-services-sociaux>

⁷ Daniel Boily : « *Coupes en santé : Dubé reconnaît qu'il pourrait y avoir des impacts sur les services* ». Radio-Canada. 29 novembre 2024. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2123390/compressions-sante-impact-services-dube>

- Adopter une approche préventive plutôt qu'uniquement curative, laquelle à la longue coûte plus cher.
- Aller de l'avant dans les mesures visant à freiner l'exode vers le privé des nouveaux médecins et des infirmières, et ce, afin de pallier le manque de personnel et ainsi désengorger les urgences et raccourcir le temps d'attente pour les chirurgies.
- Assurer à chaque personne un médecin de famille et répondre aux besoins grandissants de soins de santé à domicile dans le but de répondre aux impératifs criants de la population.

À plus long terme, l'augmentation de la formation de professionnel·les de la santé devrait être une priorité pour assurer des soins adéquats dans le futur.

L'éducation : des besoins flagrants à combler et un financement à revoir.

Nous considérons l'éducation comme un investissement et non une dépense ; elle est indispensable à la prospérité d'une société. D'ailleurs, selon l'OCDE, « le rendement total de l'éducation universitaire pour la société équivaudrait à près de trois fois l'investissement initial⁸ ».

Selon nous, l'éducation doit assurer une égalité des chances pour toutes et tous et une mobilité sociale. Or le système scolaire est de plus en plus axé vers la compétition, ce qui se traduit plutôt par une ségrégation scolaire qui accentue les inégalités en plus de mettre en péril l'appartenance à une culture commune.

En particulier, au secondaire, la compétition entre les établissements d'enseignement se traduit par une privatisation de plus en plus importante du réseau. En 1970, à peu près 5 % des jeunes Québécois fréquentaient l'école secondaire privée. Cinquante ans plus tard, cette proportion a dépassé le cap des 20 % selon l'IRIS⁹. Il s'agit du taux le plus élevé au Canada. Dans les grands centres comme Montréal et Québec, le pourcentage d'élèves qui fréquentent le privé est encore plus élevé (respectivement 34 % et 26 %).

Une étude menée par le professeur Kamanzy en 2019 a révélé qu'à peine 15 % des élèves issus des écoles secondaires publiques régulières accèdent à l'université alors que le pourcentage monte à 60 % pour les finissant·es des écoles secondaires privées¹⁰.

⁸ Association des économistes québécois : « L'éducation et la richesse ».

<https://economistesquebecois.com/publications/leducation-et-la-richesse-2/>

⁹ Léa Beaulieu-Kratchanov: « *La ségrégation scolaire, l'éléphant dans la salle de classe au Québec* ». Pivot. 7 février 2023.

<https://pivot.quebec/2023/02/07/la-segregation-scolaire-lelephant-dans-la-salle-de-classe-au-quebec/>

¹⁰ Stéphanie Marin: « *Peu d'élèves issus de l'école publique régulière vont à l'université* ». La Presse canadienne. 25 mars 2019.

<https://www.lapresse.ca/actualites/education/201903/25/01-5219467-peu-deleves-issus-de-lecole-publique-reguliere-vont-a-luniversite.php>

Non seulement la concurrence scolaire creuse les écarts sociaux mais, elle représente aussi des coûts importants pour le gouvernement. En effet, la loi prévoit que celui-ci finance à 60 % les établissements privés, mais des études indépendantes ont démontré qu'ils recevaient jusqu'à 75 % des sommes consenties aux écoles publiques¹¹, et ce, grâce aux déductions accordées par les fondations privées qui se constituent en organismes de charité. Si l'on se fie à l'étude des impacts économiques du *Plan pour un réseau scolaire commun*¹², la fin des subventions à l'école privée représenterait, pour le gouvernement provincial, une économie de 512 millions de dollars¹³. Le financement des écoles privées prive les établissements publics de moyens financiers nécessaires pour assurer leur fonctionnement.

Le manque de personnel enseignant et professionnel est criant. De nombreuses écoles opèrent dans des bâtiments vétustes où des problèmes comme la moisissure et l'insalubrité mettent en danger la santé des élèves et du personnel.¹⁴ Ces conditions de travail découragent les jeunes de faire ou de poursuivre leur carrière dans l'enseignement, ce qui ne fait qu'empirer la situation.

Recommandations :

- Pallier le manque de personnel en instaurant des mesures qui établissent des conditions de travail plus favorables, et ce, afin d'inciter les jeunes étudiant-es à faire carrière dans l'enseignement.
- Prévoir les fonds nécessaires pour l'agrandissement et la rénovation des bâtiments vétustes, d'autant plus que la négligence pourrait générer des coûts plus élevés dans l'avenir.
- Cesser de financer les écoles privées¹⁵, dans le but d'assurer un financement équitable de toutes les écoles du réseau public.

¹¹ Anne Plourde : « Où en est l'école à trois vitesses au Québec ». IRIS. 19 octobre 2022.

<https://iris-recherche.qc.ca/publications/ecole-a-trois-vitesses/>

¹² François Delorme, Catherine Boutin St Armand, Florence Ouellet : « *Plan pour un réseau scolaire commun, estimation des impacts budgétaires de la réforme proposée* ». École ensemble. Mai 2022.

https://assets.nationbuilder.com/coleensemble/pages/114/attachments/original/1652084678/Re%CC%81seau_scolaire_commun_-_Rapport_technique.pdf?1652084678

¹³ *ibid.*

¹⁴ Julie Marceau et Aude Garachon : « *Plus de 50% des écoles sont toujours en mauvais ou très mauvais état au Québec* ». Radio-Canada. 6 juillet 2022.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1895021/ecoles-vetustes-caq-cible-souris-plafond-montreal>

¹⁵Le « *Plan pour un réseau scolaire commun* » propose un projet prometteur à ce sujet.

<https://www.ecoleensemble.com/reseaucommun>

Le transport collectif : pour une mobilité durable, accessible et écologique.

Dans sa *Politique cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques*¹⁶, le gouvernement du Québec met de l'avant ce qu'il considère comme une économie verte. Néanmoins, sa vision est basée uniquement sur l'augmentation de la production électrique, avec une volonté d'ouvrir la porte aux compagnies privées et de faire payer les nouvelles infrastructures nécessaires à ce développement par les Québécois et Québécoises, en augmentant les tarifs d'Hydro-Québec. Attac Québec s'est déjà exprimée sur ce sujet en septembre 2024 dans son mémoire sur le projet de Loi 69¹⁷.

Le transport reste le premier facteur de l'émission de gaz à effet de serre au Québec (43% de la production totale de GES, dont 31,2% sont reliés au transport routier)¹⁸. Pourtant, le nombre de véhicules augmente deux fois plus vite que la population et l'auto-solo est encore le moyen de transport dominant. Visiblement, le gouvernement privilégie l'infrastructure routière plutôt que l'amélioration du transport collectif. Il incombe à Québec de financer un transport collectif fiable et attrayant, et ce, tant dans la métropole que dans les régions, sans oublier les déplacements entre les régions. De plus, investir dans le transport collectif aiderait également les personnes plus démunies qui habitent souvent dans des secteurs mal desservis par le transport en commun.

Recommandations :

Le prochain budget doit :

- Fournir un financement adéquat aux sociétés de transport afin que celles-ci puissent assurer un transport collectif fiable, sécuritaire et attrayant, dans le but d'augmenter le nombre d'usagers et de diminuer l'auto-solo.
- Mieux desservir les régions.
- Privilégier les investissements en transport collectif plutôt que pour la construction de routes supplémentaires.

La culture : l'importance de ne pas la laisser dépérir

Le Québec se distingue depuis plusieurs années par la vitalité extraordinaire de sa culture. Mais celle-ci ne peut exister sans un financement public significatif. Comme dans le cas de l'éducation, il s'agit là d'un investissement et non pas seulement d'une dépense : selon la Société des musées, « chaque dollar de production économique (PIB) en culture

¹⁶ Gouvernement du Québec : « *Gagnant pour le Québec. Gagnant pour la planète. Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques* ». 2020. Page 36.
<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf>

¹⁷ Attac Québec : « *Mémoire d'Attac Québec au sujet du projet de Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives. PL69* ». 19 septembre 2024.
<https://quebec.attac.org/memoire-dattac-quebec-sur-le-projet-de-loi-69-sur-lenergie/>

¹⁸ Gouvernement du Québec : « *Réduire les GES en transport* ».
<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/reduire-ges-transport>

s'accompagne de 0,70 \$ à 0,90 \$ en production additionnelle dans le reste de l'économie¹⁹». Sans oublier tout ce qu'apporte une activité culturelle forte : une meilleure compréhension du monde, la création de liens sociaux, d'importants apprentissages, des réponses à une quête de sens, entre autres.

Pourtant, la culture est clairement négligée par le gouvernement québécois : les revues, le spectacle vivant, la littérature, les musées, les galeries d'art, la littérature crient à l'aide. Comme l'a souligné l'auteure Kev Lambert : « C'est l'ensemble de cet écosystème vital qui tombe actuellement sous nos yeux²⁰. » Les montants alloués à la culture ne sont plus suffisants et entraîneront à long terme, mais aussi à court terme, une suffocation du milieu. Le gouvernement québécois se targue de la réussite de certain·es artistes. Mais lorsqu'il s'agit de donner à l'ensemble des travailleurs et travailleuses de la culture les montants nécessaires, il se montre absent.

Recommandations :

Le prochain budget doit :

- Augmenter de façon significative le budget du Conseil des Arts et des Lettres du Québec (le porter à 200 millions \$ selon la recommandation du Front commun pour les arts) et voir à ce que ce montant soit systématiquement indexé.
- Affirmer une véritable intention de soutenir sans compromis la culture québécoise.

Problèmes sociaux : des mesures urgentes sont nécessaires.

Le Québec est une société riche et il est inconcevable que les besoins de base de nombreuses familles ne soient pas comblés adéquatement. Les inégalités sont flagrantes et les défis restent énormes. L'insécurité alimentaire progresse rapidement²¹. La pénurie de logements sociaux, décrite depuis des décennies, touche dorénavant toutes les régions du Québec.

L'explosion du coût des loyers nuit gravement à la capacité de payer de nombreux ménages qui n'ont pas, par ailleurs, les moyens de devenir propriétaires. Ainsi, 173 000 ménages locataires québécois vivent avec des besoins impérieux.²² Si la hausse des valeurs foncières est bénéfique financièrement pour les villes, celle-ci se répercute sur les comptes de taxe et le coût des loyers. Une réforme du financement des municipalités

¹⁹ Société des Musées: « 2% du budget en culture, pourquoi et comment ». 2020.

<https://www.smq.qc.ca/fr/professionnel/statistiques/economiques.html>

²⁰ Kev Lambert: « La culture québécoise attaquée ». La presse. 3 février 2025

<https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2025-02-03/la-culture-quebecoise-attaquee.php>

²¹ « La faim justifie les moyens ». Observatoire québécois des inégalités. Évaluer, éclairer, éveiller.

Septembre 2022. Page 4.

https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/09/La-faim-justifie-des-moyens_compressed.pdf

²² FRAPRU : « Dossier noir, logement et pauvreté au Québec. 8^e édition ». Septembre 2023.

<https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023-web.pdf>

du Québec s'impose et c'est le gouvernement provincial qui détient le pouvoir de l'adopter, afin de « libérer » les villes, tel que souhaité par Maxime Pedneaud-Jobin dans son dernier livre. L'ancien maire de Gatineau y évoque des solutions concrètes, comme la possibilité d'une charte des municipalités²³, ou une taxation basée sur le revenu plutôt que sur la valeur du bâtiment, ou un transfert de quelques points de taxes à la consommation²⁴ (TVQ ou TPS).

Enfin, le financement des organismes communautaires autonomes, souvent le dernier rempart pour beaucoup de personnes, demeure insuffisant²⁵. Nous sommes d'avis, comme la mairesse de Montréal, que la métropole vit présentement une « crise humanitaire ».

Recommandations :

Compte tenu de cette situation de crise, Attac Québec formule les recommandations suivantes au gouvernement :

- Augmenter les investissements en logements sociaux ainsi que les mesures pour contrer l'itinérance et les enjeux de santé mentale.
- Réglementer le coût des loyers et combattre les évictions par des mesures dissuasives.
- Augmenter le salaire minimum.
- Réformer le financement des municipalités afin qu'elles dépendent moins de la taxe foncière.
- Mieux soutenir les organismes communautaires.

2- AUGMENTER LES REVENUS DE L'ÉTAT PAR UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE.

Résoudre le problème du déficit de l'État par des mesures d'austérité s'est avéré très dommageable pour la population, et en particulier pour les personnes les plus vulnérables. C'est plutôt par l'augmentation des revenus de l'État et par une fiscalité équitable que nous pourrions bâtir une société saine, juste et prospère. Pourtant, le gouvernement réduit année après années les impôts des plus riches se privant de recettes fiscales importantes : la baisse d'impôt de 1% pour les deux premiers paliers d'imposition annoncé dans le budget de mars 2023 a réduit les recettes gouvernementales de près de 2 milliards de dollars de façon récurrente et a surtout profité aux personnes ayant des revenus de 100 000 \$ et plus. Les baisses d'impôt successives des années 2018-2023 ont

²³ Maxime Pedneaud-Jobin : « *Libérer les villes. Pour une réforme du monde municipal* ». Réparation XYZ. 2023, page 83.

²⁴ Idem. Pages 121 à 123.

²⁵ Josiane Picard : « *Tannée du sous-financement du milieu communautaire* ». La Presse. 4 avril 2022. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-04-04/temoignage/tanee-du-sous-financement-du-milieu-communautaire.php>

causé près de 4,1 milliards de \$ de pertes récurrentes pour le financement des missions de l'État²⁶.

Le gouvernement du Québec a entrepris un processus de révision des dépenses fiscales. Nous espérons que cette démarche mènera à une fiscalité plus équitable qui permettra de renforcer le filet social et de réinvestir dans le bien-être du plus grand nombre.

La Coalition Main rouge, à laquelle Attac Québec est membre, propose ainsi 16 mesures fiscales qui pourraient rapporter au gouvernement du Québec plus de 14 milliards de dollars annuellement²⁷. Nous reprenons ici quelques-unes de ces mesures qui nous semblent particulièrement pertinentes.

1. Améliorer la progressivité de l'impôt.

Le système d'imposition québécois est de moins en moins progressif. Alors qu'en 1988, il y avait 16 différents paliers de revenus imposables, il n'en reste aujourd'hui que 4, dont le dernier regroupe les revenus à partir de 129 590 \$, pour un taux marginal de 25,75 %. L'établissement de 9 paliers d'imposition, avec un taux marginal de 38 % sur les revenus dépassant 250 000 \$ génèrerait à lui seul **2,5 milliards \$** de revenus supplémentaires aux coffres de l'État. Notons que de 1955 à 1971, années prospères au Québec, les paliers d'imposition s'échelonnaient jusqu'à 2,5 millions de revenus (en dollars de 2017) et le taux d'impôt marginal combiné (fédéral et provincial), pour le dernier palier, dépassait 82 %.

2. Taxer la fortune et les successions et non pas seulement les revenus.

Il s'agit de prendre l'argent là où il se trouve... La croissance du patrimoine des ménages les plus aisés a été fulgurante ces dernières années, ce qui a créé des inégalités criantes. Or, contrairement aux autres pays du G7, ni le Canada ni le Québec ne taxent la fortune des plus nantis, situation qui prive l'État de sommes importantes. Afin que chacun paie sa juste part, il faut, en plus d'imposer les revenus, taxer la richesse. Ceci importe d'autant plus que beaucoup de ménages fortunés vivent essentiellement de leurs rentes et jouissent de conseils financiers et de leviers économiques qui leur permettent de se soustraire au fisc et de réduire pratiquement à néant leur contribution à la richesse collective. Contrairement à l'impôt sur le revenu, qui concerne les individus, cet impôt sur la richesse aurait pour base d'imposition la valeur nette des ménages, et pourrait se faire de maintes façons. Par exemple, si on établissait une taxe de 0,5 % sur un patrimoine compris entre 5 et 25 millions de dollars, et une taxe de 1 % sur les patrimoines dépassant les 25 millions de dollars, l'État recueillerait **4,270 milliards** de dollars²⁸. Cette somme pourrait servir à consolider le filet social dont bénéficieraient tous et toutes.

²⁶ Guillaume Hébert et Pierre-Antoine Harvey : « *Baisses d'impôt: quels effets pour les ménages et les finances publiques ?* ». IRIS. 15 mars 2023. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/baisses-impot-qc-2023/>

²⁷ Coalition Main rouge: « *Pour une société plus juste* ». Automne 2021. <https://www.nonauxhausse.org/wp-content/uploads/10milliardsdesolutions2021.pdf>

²⁸ *ibid.*

3. Réduire les crédits d'impôt qui profitent surtout aux classes aisées.

Après avoir instauré une (timide) mesure qui consistait à augmenter le taux d'inclusion du gain en capital à 66,7% plutôt que 50% pour les gains dépassant 250 000 \$, le gouvernement recule, alors que cette mesure aurait permis au gouvernement du Québec d'engranger **2,5 milliards de dollars en cinq ans** d'après les estimations du ministre de la Finance²⁹ : « le taux d'inclusion actuel de 50 % sur les gains en capital profite de manière disproportionnée aux riches, qui tirent relativement plus de revenus des gains en capital que la classe moyenne » estime le gouvernement.

De plus, les crédits comme les CELI, les REER et la faible imposition des dividendes, servent, eux aussi, à une petite portion aisée de la société. Ceux-ci doivent, selon nous, être plafonnés. L'analyse des dépenses fiscales entamées par le gouvernement devra en tenir compte.

4. Augmenter les taxes sur les grandes entreprises.

Nous comprenons le désir du gouvernement de réagir aux mesures tarifaires imposées par le gouvernement Trump et nous sommes bien sûr d'accord qu'il faut soutenir notre économie. Cependant, les gains des grandes entreprises ont considérablement augmenté et la plupart des multinationales ne paient que peu ou pas d'impôts sur leurs bénéfices, ce qui cause un immense manque à gagner pour les finances publiques. Une réforme s'impose. La TVQ sur les services de Netflix est un pas dans la bonne direction, mais cette mesure est nettement insuffisante. Des initiatives internationales dans ce sens prennent forme et le gouvernement du Québec devrait faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il s'associe à ces efforts.

D'autre part, l'idée d'une taxe sur les superprofits des grandes compagnies qui ont profité de la crise de la Covid 19 est adoptée par plusieurs pays européens³⁰. L'équipe de *Canadians for Tax Fairness* estime ce type de revenus des grandes compagnies à 441 milliards \$, uniquement pour la période 2021-2023. Elle propose alors un système d'imposition de ces superprofits, en deux étapes, qui rapporterait, dès maintenant, jusqu'à **50 milliards \$** au trésor public canadien, puis, **8 milliards supplémentaires** par année.³¹ Ces estimations devraient être ajustées à l'échelle du Québec et pourraient montrer la voie à une fiscalité plus juste.

²⁹ Jérôme Labbé : « *Gains en capital*: Québec doit reculer selon le PCQ». Radio Canada. 7 janvier 2025.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2131192/hausse-taux-imposition-gains-capital-canada-quebec>

³⁰ Inégalités et justice fiscale. « *Superprofits. Pourquoi il est (encore) temps de les taxer?* » Oxfam France. 25 septembre 2023.

<https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/superprofits-pourquoi-il-est-encore-temps-de-les-taxer/>

³¹ Canadians for Tax Fairness/Canadiens pour une fiscalité équitable : « *Taxer les profits excédentaires au Canada* ». 25 novembre 2024.

<https://www.taxfairness.ca/en/resources/reports/taxing-excess-profits-canada-urgent-proposal-action>

5. Taxer les activités financières.

Les secteurs de la finance et des assurances ont bénéficié de décennies de réduction d'impôts et de taux d'imposition préférentiels. Les grandes banques figurent en tête de liste des entreprises ayant réalisé des profits faramineux, et encore plus élevés pendant la pandémie. Le rétablissement de la taxe sur le capital des institutions financières, abolie en 2011 par le gouvernement de Jean Charest, pourrait rapporter jusqu'à **862 millions de dollars** au Québec, d'après la Coalition Main rouge³².

Une taxe sur les transactions financières (TTF), telle que proposée par le FMI et appliquée dans plusieurs pays devient, elle aussi, un outil indispensable.

Par exemple, en France : « **la TTF prélève 0,3% des transactions financières.** Un taux indolore pour le monde de la finance et qui n'a jamais eu d'impact sur l'attractivité des marchés mais, **qui rapporte près de 2 milliards d'euros par an à l'État Français.** En France, la taxe sur les transactions financières existe depuis 2012»³³. Des critiques considèrent que la collecte de cette taxe est défailante et que les recettes fiscales potentielles seraient de 5 milliards \$ par année. Il reste que c'est un pas dans la bonne direction et que le Québec pourrait s'en inspirer.

6. Documenter et réduire l'évasion fiscale et le recours aux paradis fiscaux.

D'après le rapport du ministère des Finances, déposé le 10 novembre 2017 à l'Assemblée nationale, le Québec perd **1 milliard \$** annuellement à cause des paradis fiscaux. Cependant, ces données devraient être mises à jour et une estimation plus fiable est nécessaire. La Commission des finances publiques, sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux au Québec, a démontré, dans son rapport de mars 2017,³⁴ que le gouvernement provincial peut agir sur ce fléau. Plusieurs recommandations avaient été proposées, mais sont restées lettre morte. En période de déficit, il est essentiel d'obtenir un portrait des sommes perdues par l'État. Or, depuis la fin du processus de mise en œuvre du Plan d'action énoncé par Revenu Québec en 2022-2023, le gouvernement s'est désengagé dans la lutte contre le recours aux paradis fiscaux, et ce, jusqu'à cesser de documenter adéquatement le problème.

³² Coalition Main rouge: « *Pour une société plus juste* ». Automne 2021.

<https://www.nonauxhaussees.org/wp-content/uploads/10milliardsdesolutions2021.pdf>

³³ Oxfam France : « *Scandale autour de la taxe sur les transactions financières : des milliards d'euros perdus pour l'État* ». 25 juin 2024.

<https://www.oxfamfrance.org/financement-du-developpement/scandale-autour-de-la-ttf/#:~:text=La%20TTF%20pr%C3%A9%20ve%200%2C3,transactions%20financi%C3%A8res%20existe%20depuis%202012.>

³⁴ Assemblée nationale du Québec : « *Lutte aux paradis fiscaux, la commission des finances publiques dépose son rapport* ». 5 avril 2017.

<https://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/communiques/CommuniquePresse-4409.html>

Conclusion :

Ce n'est pas en nous dépossédant de nos services publics et en les privatisant que nous allons sortir de la crise, mais bien en collectivisant le financement, en resserrant les mailles de notre filet social, en misant sur un renforcement démocratique, et en favorisant l'égalité entre les citoyen·nes.

Nous réitérons que, selon Attac Québec, le bien-être collectif doit primer sur l'enrichissement d'une minorité d'individus ou d'entreprises. Aussi, l'élaboration du prochain budget doit viser la justice fiscale, sociale et écologique, garante de la démocratie et de la cohésion de la société québécoise.